



**HAL**  
open science

## Quelles approches méthodologiques d'un " web territorial " ?

Mariannig Le Béhec

► **To cite this version:**

Mariannig Le Béhec. Quelles approches méthodologiques d'un " web territorial "?. Urbanités et territoires numériques , 2015. halshs-01262286

**HAL Id: halshs-01262286**

**<https://shs.hal.science/halshs-01262286>**

Submitted on 26 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Quelles approches méthodologiques d'un « web territorial » ?

Mariannig Le Béhec \_ Enseignante Chercheur en SIC \_  
CEREGE (EA 1722) \_ Université de Poitiers

**LE BECHEC M.** (2015), Quelles approches méthodologiques d'un « web territorial » ? in Bailleul H., Bulot T. (Dir.), 2015, *Urbanités et territoires numériques. Approche interdisciplinaire*, Collection « Proximités Sciences du langage », Bruxelles, Editions Modulaires Européennes, p.22-45.

**Résumé :** Comment analyser la prolifération des images et plus précisément de signes, leur signification variable en raison de la multiplicité des acteurs au sein de « l'espace public numérique » ?

Depuis 2013, les noms de domaines en *.paris* et en *.bzh* sont autorisés par l'Internet Corporation For Assigned Names and Numbers (ICANN). Les expressions couramment utilisées comme « web parisien » ou « web breton » sont donc concrétisées d'un certain point de vue (Le Béhec, 2014). Ces expressions soulignent que contrairement aux attentes, le web, un réseau dit mondial, ne produit pas une échelle globale et il ne reproduit pas non plus le territoire tel que défini autour d'un état avec des frontières externes. La carte d'un territoire peut-elle encore faire sens sur le web ? Oui. Toutefois elle n'est plus uniquement là pour afficher des frontières externes ce que nous essaierons de montrer ici.

Nos travaux de thèse (2010) nous permettent de dire que le territoire « physique » n'est pas dupliqué, projeté sur le web et il

convient alors de développer d'autres méthodes pour observer, analyser un « web territorial ». Peut-on parler des « webs » à l'instar de Rogers (2013) qui retrace les analyses des données nativement numériques (data natively digital) à l'aide de méthodes numériques (digital methods) ? Ou doit-on s'intéresser aux formes, niveaux de gris, luminosité etc. des images selon les analyses culturelles (cultural analytics) développées par Manovich (2001, 2014) ? Nous présenterons ici une méthode d'analyse d'un « web territorial » défini comme tissé à partir de liens créés entre des attributs, des formes élémentaires qui font tenir des collectifs à géométrie variable, nous obligeant à associer méthodes numériques, analyses culturelles et sémiotiques.

En effet, ces méthodes sont indispensables car notre terrain d'observation, le web, repose sur un système de liens hypertextes. Cette notion de lien hypertexte soulève des enjeux épistémologiques (Davallon & Jeanneret, 2004). En effet, un lien hypertexte n'est pas équivalent au lien social. Un site web n'est équivalent à un lieu physique ou à un individu. Il convient alors de sortir de l'évidence qui lie ces objets que l'on découpe selon une certaine connaissance d'un alignement entre « objet concret, objet scientifique, objet de recherche » (Davallon, 2004). Nous avons défini cet hyperlien mais également la carte présente sur un site web comme une médiation - selon le sens défini par Latour (2007) - entre un territoire et le web. La médiation est ce qui relie en tant que tiers mais à la différence de l'intermédiaire, elle opère une altération, une transformation sur les éléments transportés. Cette notion de médiation nous permet d'analyser les distorsions que nous avons identifiées entre territoire et site web. Cette analyse des médiations, nous a conduit à interroger l'adéquation supposée entre un état et une nation, entre une institution et une culture. En effet, des auteurs tels qu'Anderson (2002), Thiesse (1999) ou Appadurai (2005) ont montré

précédemment que cette adéquation était travaillée voire inventée, ré-inventée selon les supports médiatiques mobilisés. Et, le web est un support médiatique. Nous tenterons donc de comprendre la composition d'un web territorial et de son échelle en prenant en compte les médiations qui les font tenir.

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur la présence d'un « web territorial » à partir de trois décentrements. Puis dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux entités élémentaires qui font tenir ces échelles territoriales sur le web. Enfin, dans un troisième temps, nous essaierons de définir comment ces entités élémentaires transposent le territoire « physique » sur le web. Dans cette approche méthodologique, les objets, les signes et leurs significations sont des éléments clés pour comprendre comment se compose une échelle territoriale sur le web.

## **Quelle présence d'un « web territorial » ?**

Cette première partie sera un point théorique, autour de trois décentrements : institutionnel, médiologique et monadologique (Le Béhec & Boullier 2014) afin de présenter une méthode d'analyse d'un « web territorial ».

## **Les trois décentrements institutionnel, médiologique, monadologique**

Pour mieux appréhender ces trois décentrements théoriques, nous proposons une traduction quelque peu simplifiée afin d'illustrer notre propos. Couramment, nous identifions une échelle territoriale, par exemple le territoire français, par une institution (le gouvernement), mais également par des symboles tel un drapeau. La presse nationale quotidienne (*Libération*, *Le Monde*) agrège un lectorat qui coïncide dans le cadre de la presse nationale avec l'échelle territoriale de ce territoire.

Pour Lippman (2008), le lectorat, ce public en général se tait et demeure à l'état de fantôme et s'agrége seulement sur des problèmes de façon intermittente. Avec le web et le web dit « social », ce public semble ne plus demeurer à l'état de fantôme. Rappelons que l'internet a été conçu comme un réseau décentralisé (Musiani, 2013) *i.e.* que chaque terminal connecté au réseau internet peut produire de l'information contrairement au ancien média comme la télévision et la radio, des médias unidirectionnels d'un point de vue technique. Le web, ici un support médiatique, permet aux internautes en dehors des impératifs professionnels (journalisme, politique) de mettre en circulation des idées personnelles sur une thématique territoriale ce qui nous oblige à trois décentrement pour analyser un « web territorial ».

Notre premier décentrement est institutionnel. Rokkan et Lipset (2008), politologue norvégien et sociologue américain, ont montré qu'une nation, ou une entité territoriale donnée, ne peut se définir par autoréférence mais en rassemblant des attributs. Ces attributs s'imposent aux nations qui ne peuvent se maintenir qu'en les réduisant, qu'en bloquant leurs capacités évolutives, qu'en créant des polarisations dans un système (région, langue, ethnicité). Ils ont désignés ces polarisations par le terme « clivages ». Ces auteurs se sont donc intéressés aux systèmes de clivages et d'oppositions, à leur genèse et à leur développement à partir d'attributs qui s'opposent et qui ensemble vont composer la nation. Les auteurs rendent compte des médiations constitutives des clivages et qui sont élémentaires pour former une nation, par exemple l'adhésion à un parti politique dans un système de partis existants et le vote.

Dans l'analyse d'un web territorial, ces clivages ne sont pas explicatifs ni structurants mais ils permettent de décomposer la supposée évidence de la nation, de l'État-nation, d'un territoire et de

rendre compte des médiations qui les composent. Cette méthode des clivages est prolongée, reconnaissant qu'un territoire dispose d'un pluralisme d'attributs. L'étude de ces attributs oblige à décrire et à analyser les éléments les plus fins qui, en s'agrégeant par leur circulation sur le web, peuvent constituer des échelles territoriales moins évidentes que celles d'une nation.

Nous essayerons de comprendre ce premier décentrement en nous détachant temporairement du système politique pour aller vers un système de références partagées, ce qui impose un second décentrement, qualifié de médiologique.

Anderson définit le nationalisme et l'État-Nation comme des « artefacts culturels d'un type particulier », entrés dans l'histoire à la fin du 18<sup>e</sup> siècle et ayant subi depuis des transformations. « Pourquoi ces artefacts culturels particuliers ont suscité de tels attachements », s'interroge-t-il ? La nation et la construction des États-nations supposent ce qu'il nomme une « communauté imaginée ». « Elle est imaginée parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens [...]. Les communautés se distinguent, non par leur fausseté ou leur authenticité, mais par le style dans lequel elles sont imaginées » (Anderson, 2002, 19). Cette « communauté imaginée » repose sur des techniques. Les technologies d'information et de communication issues de l'imprimé (le roman, la presse, la carte), des institutions (l'administration, l'enseignement, le musée) et la langue ont participé à la naissance de la nation comme « communauté imaginée ». La presse, en tant que « forme imaginaire », a permis de « représenter » la nation et vient en ce sens soutenir l'échelle de la nation (Anderson).

Avec un autre exemple inspiré de système de communication trans-local, Anderson rend compte d'une médiologie (Debray, 1991)

des échelles territoriales. La carte au 18<sup>e</sup> siècle devient cet « avatar », un logotype. « Aussitôt reconnaissable, partout visible, le logo-carte pénétra profondément l'imagination populaire » (Anderson, 2002, 178). Avec la carte, les regards sur les lieux d'origine ont changé. Elle devient un autre mode de représentation du territoire « un produit de l'imagination », un outil. « Vue, pour ainsi dire, sous l'angle de la vision céleste du Très-Haut, elle permet de représenter les nouvelles terres-nourrices sur la minuscule surface plane des timbres, des cartes postales, des manuels scolaires ou des affiches politiques » (Anderson, 2002, 20).

Cet exemple montre que nous pouvons décrire des échelles territoriales et les identités qui s'y attachent à un niveau plus fin que les clivages, tout en veillant à éviter tout agrégat trop rapide entre ces éléments. Ce décentrement depuis les institutions vers les communautés politiques mobilise immédiatement des entités qui captent l'attention d'un public (Boullier, 2009), qui s'accompagnent de désirs, d'imaginations tout aussi décisifs pour faire tenir une échelle territoriale. Du timbre poste, à la spécialité culinaire, ce sont ces éléments, et l'analyse de leur circulation, qui nous permettent de comprendre un « web territorial ». Ce troisième décentrement monadologique tente d'aller vers le plus petit qui circule sur le web.

Au 18<sup>e</sup> siècle, les modes de production, d'élaboration des identités nationales sont diverses, sans modèle unique. Thiesse détaille la constitution des identités collectives à cette époque. Or, ces principes de collecte passés persistent. « On sait bien aujourd'hui établir la liste des éléments symboliques et matériels que doit présenter une nation digne de ce nom : une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité

particulière, des représentations officielles - hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costumes, spécialités culinaires ou animal emblématique » (Thiesse, 1999,14).

L'auteur s'interroge sur les changements en cours avec le web et les menaces sur les identités nationales. En effet, un site web et sa mise en ligne ne nécessitent pas le même dispositif technique ni les mêmes contraintes budgétaires qu'un média comme la presse, la radio ou la télévision qui restaient jusque là dans une diffusion unidirectionnelle. Avec ces médias, le destinataire avait peu de chance de participer à l'élaboration de cette liste. Avec le web, ou le modèle de l'information en réseau défini par Benkler (2009), la culture devient plus critique et plus réflexive. Nous avons observé que la « liste des éléments symboliques et matériels » indispensables établie par Thiesse se complexifie. Elle s'allonge et surtout les symboles perdent de leur puissance d'unification. La diffusion unidirectionnelle autorisait un contrôle, une capacité à verrouiller la signification d'un symbole. A l'inverse, le web « offre » une liste d'éléments qui ne sont plus exclusivement choisis par quelques acteurs dépositaires d'une autorité, comme l'acteur politique représentant d'un territoire. Ces éléments sont choisis par une multiplicité d'acteurs (Le Béchech, 2013) comme nous allons le montrer.

### **Méthodes d'analyse d'un « web territorial »**

Au niveau de l'analyse, la littérature montre qu'il est toujours possible de rester dans l'adéquation entre une nation et un état ou d'occulter le territoire au niveau de la méthode d'observation ou de recherche d'un territoire sur le web, ce que nous allons identifier dans deux autres approches méthodologiques d'un « web territorial » dont il faut faire la critique.



Le premier type d'observation consiste à projeter le territoire physique sur le web : il s'agit de rechercher les sites web institutionnels, le site web de la ville de Rennes et d'établir une « radiographie du cyberspace » (Rouquette, 2008). En dupliquant la définition d'un espace contrôlé et borné qu'est le territoire (Lévy, 2003) projeté sur le web, le site web de la ville de Rennes, *rennes.fr* devient équivalent au lieu « physique », à la ville. Mais l'échelle, la taille d'un site web sont-elles des catégories d'analyse pertinentes ? Le nombre de pages web définit-il l'échelle d'un site web ? Que faire des hyperliens ? Dans ce cas le chercheur ne prend pas en compte les propriétés dynamiques du web (Newman & al., 2006). Or les propriétés de ce support médiatique nous amènent à discuter ces catégories d'observation afin d'identifier les représentations des acteurs sur le web.

Le second principe repose sur l'observation des acteurs (en reprenant le modèle des mouvements sociaux de Neveu, 2005) : quelles sont leurs revendications ? Comment ces mouvements prolifèrent-ils, comment se coordonnent-ils (Fouetillou, 2008) ? Il s'agit de rechercher les intentions et les stratégies des acteurs plus divers que dans une approche institutionnelle du web. Dans ce cas nous ne prenons pas en compte la dimension territoriale de ces données collectées et nous supposons que les acteurs gardent un certain contrôle dans leur stratégie.

Ces approches réduisent les potentialités offertes aux acteurs avec le web, soit par réduction à une projection sur le web du territoire institutionnel existant, soit par réduction à une projection des stratégies de communautés politiques identifiées, des partis politiques par exemple. Si nous mobilisons ces cadres méthodologiques projectifs, de nombreux acteurs de notre corpus « web régional breton » ne rentrent dans aucune des cases (Le

Béchéec 2013). Dans la première approche le site web est un lieu, dans la seconde, le site web ou la présence en ligne est un collectif de personnes. Nous devons donc questionner « cette métonymie qui fait passer d'un groupe de documents à un collectif de personnes » (Jeannerêt, 2011) et qui induirait de plus une stratégie donc un contrôle de la part de l'acteur qui édite ce site web ou du collectif de personnes ainsi identifié.

D'autres approches s'intéressent au contraire à ces éléments en lien avec un territoire. Les « digital methods » (Rogers, 2013) ont pour objet les données nativement numériques *i.e* des metadata qui se décrivent comme les hyperliens, les tags ou l'horodatage. Ces données peuvent également comporter des indicateurs de géolocalisation. Notre travail de traitement manuel et d'analyse d'un corpus de 591 sites web en lien avec le territoire de la Bretagne ou de la thématique Bretagne, recueilli entre 2006 et 2009 s'en rapproche. L'analyse menée à partir de onze indicateurs a permis de définir cinq médiations entre un territoire et le web. Ces cinq médiations sont les moteurs et annuaires de recherche ; les professionnels de type éditeurs, réalisateurs et hébergeurs ; les hyperliens ; la carte et les adresses Uniform Resource Locator (URL). Afin de démontrer l'importance des formes élémentaires qui circulent dans les diverses échelles, nous nous appuyons sur l'analyse systématique, sémiotiquement et quantitativement de 995 signes présents dans le corpus. Ce sont les saillances, les signes présents sur les sites web, plus précisément 227 signes que nous avons comparés avec la liste des « éléments matériels et symboliques » de Thiesse. Nous avons cherché à vérifier si ces éléments étaient présents ou absents afin de comprendre la présence d'une échelle territoriale incertaine, la région Bretagne sur le web.

Dans notre méthode empirique d'analyse d'un « web territorial » (Le Béhec, 2010), nous avons analysé les dimensions symboliques et culturelles de ces données (Bonnaccorsi, 2013). En effet, dans notre approche théorique, nous avons pris en compte la dimension temporelle de la construction d'un territoire, les « terre-histoires » selon Musso (2008). Nous avons conclu que la puissance des symboles n'est plus celle de l'unification par un acteur unique dépositaire de l'autorité qui garde le contrôle sur leur signification mais de la propagation de quelques éléments gardant un attachement avec un territoire sur le web, que nous nommons des « signes transposables ». Leur analyse nous a obligé à prendre en compte les temps longs du territoire (Braudel, 1984), en questionnant la mémoire et l'histoire.

## **Signes transposables et attachement territorial sur un « web territorial »**

### **Les conditions de circulation des signes transposables**

Après une première étape pour catégoriser les pages web de notre corpus selon l'éditeur, dans une deuxième étape, nous avons, à partir de la « liste des éléments matériels et symboliques » d'une nation (Thiesse), essayé de comprendre ce qu'il restait d'un territoire sur le web. Nous avons ensuite étudié la « vie » de ces signes, leur histoire, leur transformation en changeant de support, leur présence sur le web et leur « agence » (Descola, 2007), nous permettant ainsi de définir le concept de signe transposable.

Un signe transposable est un signe ayant la puissance à la fois de rester attaché à un territoire et de circuler sur le web en devenant ainsi capable de traduire et de reformuler le territoire sur le web. Cette circulation et cette transposition produisent une nouvelle version de ce qu'est une échelle territoriale sur le web. Parmi les 995 signes comptabilisés sur le corpus « web régional breton », tous ne

sont donc pas transposables. Par exemple, la circulation et la transposition observées au niveau du drapeau, de l'animal emblématique (l'hermine) ou de la langue (le breton) ne se vérifient pas pour l'« hymne ».

Le drapeau breton ou Gwenn-ha-du apparaît sur 66 sites web soit sous forme d'image, soit « d'icône langue » utilisé pour le choix de la langue d'affichage, soit de logotype. Ce signe n'est pas uniquement présent à l'écran, il circule sur le web sans que cette circulation soit orchestrée par un acteur politique dépositaire d'une autorité, d'une institution. Sur la plate-forme de réseau social Facebook - dont nous n'analysons pas le dispositif - un groupe « le Breizh Flag Trip Tour » (Breizh Flag Trip Tour ou, difficilement traduisible « Tour du monde du drapeau de la Bretagne ».) «Les Bretons sont partout !» anime cette circulation. Ce groupe est devenu, devant le succès grandissant, un site web *bftt.fr*, où une carte du monde présente des photographies géolocalisées mettant en scène le drapeau devant des monuments, dans des événements, etc. En 2009, le nom est déposé et une association loi 1901 est créée.

La carte affiche-t-elle les frontières du territoire dans cet exemple ? Au 18<sup>e</sup> siècle, la carte est devenue un « logo-carte » où le territoire devient une forme aux contours identifiables (Anderson). La géolocalisation et la mobilisation d'autres découpages territoriaux basés sur la culture, sur la circulation d'un drapeau ou un territoire composé par le réseau des membres d'une association bouleversent les modes classificatoires issus de la carte. Dans les propriétés (échelle, format, contenu) de la carte, la métrique euclidienne perd de sa pertinence pour devenir une métrique de relation ou de sens partagé (convention), tandis que les objets sont inscrits dans le territoire par géolocalisation. La carte nomme, identifie, visualise. La

cartographie du territoire est vue par Laurent, Guillaume et Zeïtoun (1994) comme un support et une représentation de ses attributs, une classification des lieux et des échanges entre les lieux. Pour ces auteurs, la carte perd de sa maîtrise du monde d'un point de vue administratif, d'un découpage du territoire en zones (classificatoires) face au retour de la carte mentale de l'individu dans les cartes. Depuis 2009, le site web *bfft.fr* présente en ce sens une nouvelle manière d'écrire la « géographie » du territoire, le « réinventer » (Lévy, 2013). Leur carte ne se situe pas dans une accumulation de savoirs disciplinaires mais sur la volonté de produire des cartes sur un sujet donné, ici le drapeau. Cette carte montre un changement d'échelle. Les découpages ne font plus sens, les frontières sont poreuses. La présence du territoire sur la mappemonde repose sur la présence, la géolocalisation de photographies prises aux quatre coins du monde par des internautes. Cette carte opère une médiation, une distorsion en créant un nouveau contexte, un autre cadrage à partir de la propagation de ce drapeau. Le web rend ici visible une circulation dans le territoire « physique » et permet de dépasser les frontières « physiques » de ce territoire. La propagation de ce signe définit selon notre approche un « web territorial ».

Pouvons-nous réduire ce phénomène de propagation du drapeau aux intentions des acteurs sociaux, à des mouvements sociaux intentionnels ? En effet, l'objectif de publicité faite à la Bretagne en allant dans tous « les coins du monde » et dans tous les événements avec un drapeau, ne paraît pas relever uniquement d'une attitude de « fan » ou de fierté vis-à-vis de cette région. Dépassés par leur initiative de départ, les initiateurs ne revendiquent aucune visée politique puisque le projet est défini comme non politique. D'autres recherches ont relevé cette présence du drapeau dans des photographies en lien avec des monuments et des événements. Tifentale (2014) souligne la présence et la mise en

scène du drapeau national ukrainien par les internautes lors de son analyse quantitative et sémiotique des images exportées à partir de la plate-forme *Instagram* sur une durée de 144 heures et géolocalisées à Kiev, autour de la place Maïdan. Dans un contexte différent, nous concevons à partir de nos analyses le drapeau comme un signe transposable (Le Béhec, 2010). Le terme signe étant pris au sens sémiotique strict de représentation organisée. Tous les signes sont-ils transposables sur le web, *i.e.* circulent-ils aisément sur le web ?

Les contenus musicaux sont parmi les contenus qui circulent assez aisément sur l'internet. L'hymne comme le patrimoine oral breton collecté sous forme d'archives sonores pourraient donc être présents dans notre analyse. Cependant nous notons que parmi les 60 fichiers son relevés dans le corpus entre 2006 et 2009, l'hymne est absent. Les pratiques et usages liés au web ont changé, notamment avec le développement de plate-forme comme *Youtube*, ce qui peut-être un biais ici. Nous souhaitons seulement discuter les propriétés du signe et ses significations variables. Par exemple, lors de la finale de la Coupe de France de Football en mai 2009 qui opposait deux clubs bretons, le Conseil régional de Bretagne distribue 20000 Gwenn-ha-du aux spectateurs et tente de mettre à l'honneur le « Bro gozh ma zadoù », littéralement « Le vieux pays de mes pères ». Le président du Conseil régional de Bretagne (Le Drian, *lepoint.fr*, 04/05/2009) souhaite le faire jouer par deux bagadoù (ensemble musical breton). Mais, les musiciens (sonneurs) refusent de le jouer estimant que cet « hymne » se chante plus qu'il ne se joue, et qu'il est plus connu des anciennes générations (Antoine Lamballais, France Bleu Armorique, le 07/05/2009). La volonté politique de faire de ce chant un signe, un élément symbolique échoue. Ce chant ne fait pas partie des répertoires des musiciens. Les pratiques des acteurs doivent donc être prises en

compte dans l'analyse d'un « web territorial » et la signification des signes. Cette histoire et ces traductions indiquent qu'il existe des conditions de félicité pour la transposition des signes (Le Béhec, Boullier, 2014).

Ainsi certains signes demeurent non-transposables ou intransposables parce qu'ils sont mal composés, mal organisés en tant que matérialité. Nous supposons que certains porteurs du drapeau sont sensibles avant tout à l'esthétique plus qu'à un supposé message politique. La transposabilité est une qualité qui ne peut se définir *a priori* et qui se vérifie après coup dans la circulation générée. Elle est essentielle pour faire tenir ensemble des acteurs, des lieux, des discours très hétérogènes. Ce serait toute la force des liens faibles (Granovetter, 1973), non du point de vue de la stratégie des acteurs humains mais des qualités intrinsèques de ce signe transposable, capable de se propager et d'agrèger sur le web (Le Béhec, Boullier, 2014).

### **Vers une échelle de l'attachement territorial des signes transposables**

L'attachement territorial est ainsi signifié et produit par l'exposition répétée d'un signe sur le web, et précisément d'un signe transposable (Le Béhec, 2010). L'attachement territorial de ces signes doit être considéré comme un « faire-agir » (Latour, 2002). Mais ces signes peuvent-ils changer de signification selon leur contexte d'énonciation ? Leur propagation est-elle dépendante d'autres critères, notamment celui de l'oubli ou du refus. Ces signes, comme les objets, ont-ils leur propre « agence » ? Nous proposons de prolonger l'analyse de leur propagation à l'aide d'une échelle de l'attachement des signes transposables.

Selon Descola « [...] L'agence est ici la traduction approximative en français de l'anglais intraduisible *agency*, qui désigne une intentionnalité causale. L'authentification par l'agent recherche l'origine, le producteur, les conditions de production, le contexte à l'intérieur duquel l'objet a été produit, et s'interroge un peu moins sur son usage, alors que l'authentification par l'agence s'interroge sur l'efficace déléguée dans l'objet non seulement par ses producteurs mais par tous ceux qui en ont l'usage. [...] Il y a une agence initiale qui est celle que les producteurs et les utilisateurs à l'origine, dans le contexte de production, lui ont donnée. [...] Mais il y a aussi des agences successives, historiquement contingentes, qui tiennent aux conditions dans lesquelles ces objets ont été transportés dans d'autres contextes. Ces agences peuvent être tout aussi significatives et légitimes. Mais évidemment pas pour ceux qui ont produit ces objets » (2007, 393).

Ainsi, il existe une agence du contexte de production et une agence du contexte d'usage. Il existe donc une agence significative variable des signes selon ce qu'en font les acteurs et non uniquement selon leur contexte de production. En ce sens, il pourrait exister dans notre échelle de l'attachement territorial, un cas où un signe indique un attachement territorial et un cas où un signe pourrait indiquer un détachement. Nous avons défini une échelle de l'attachement territorial de ces signes en prenant en compte cette variation et dans une approche pragmatique des significations.

Degrés	Revendication	Bricolage	Convocation/ présence	Absence	Objection/ Rejet
Signes					



*Tableau 1. Échelle de l'attachement territorial des signes transposables*

Cette échelle se compose de cinq degrés : la revendication ; le bricolage ; la convocation au sens de présence ; l'absence et l'objection au sens de rejet. Les cinq degrés ont été construits à partir de plusieurs concepts :

1. Revendication : Nous reprenons ce terme revendication à l'étude des mouvements sociaux de Neveu (2005). Cette revendication peut prendre la forme d'une pétition, telle que la pétition en ligne pour le projet de noms de domaine en « bzh ».

2. Bricolage : Ce degré reprend la notion de bricolage chez de Certeau (1990). Le bricolage est la ruse au sens de métis, celle qui permet d'occuper le terrain du plus fort, et ici l'association entre la tradition et la technologie web. Par exemple, face à l'absence de nom de domaine en *.bzh*, il existe des noms de domaine en *.bzh.bz*.

3. Convocation (présence) : Ce sont des signes neutres où le territoire est convoqué. Une carte peut simplement représenter les infrastructures routières du territoire.

4. Absence : L'absence est plus difficile à relever, par exemple, l'absence d'un historique d'une association sur son site web. Ce degré reprend l'absence, comme évolution dans la disparition ou le rejet dans différents lieux et dans des temps différents. « Il ne faut donc pas seulement considérer les changements dans l'espace, mais aussi les changements dans le temps. Pourquoi des sociétés (ou des rituels) passent-elles de formes culturelles « épaisses » à des formes « maigres », rejetant ainsi ce qui était jadis central pour toute leur existence ? » (Goody, 2006, 17).

5. Objection (rejet) : C'est « le problème de l'intentionnalité, des objections délibérées », comme la « représentation fautive ou

inappropriée » de Dieu (Goody, 2006, 22). Dans les exemples rencontrés sur les sites web, le rejet est celui de la méconnaissance ou de la violence. En 2010, sur le site web [dastum.net](http://dastum.net), association culturelle, et sa rubrique intitulée « Stéréo...types » reprend sur le ton de l'humour les « stéréotypes » de la musique bretonne. Elle explique une évolution dans le temps l'écoute de la musique bretonne et une certaine forme de rejet par la méconnaissance.

Ces degrés montrent que la mobilisation pour une cause peut varier dans le temps si la temporalité d'un signe, son agence est prise en compte. Ainsi, entre un contexte de production et un contexte d'usage d'un signe, il existe des variations, voire des changements de connotation en fonction du temps de l'énonciation et de l'émetteur.

Ainsi certains signes changent d'agence en changeant de support médiatique et d'échelle. Une des 5 médiations entre territoire et web est l'adresse URL. Nous allons nous intéresser ici au *.bzh*, obtenu en 2013 par l'association [www.bzh](http://www.bzh). La graphie BZH signifie Breizh. Le h à la fin de terme Breizh, littéralement Bretagne, découle de l'unification linguistique du breton pour être reconnue comme langue en 1942. Cette graphie a été délaissée en raison de sa période de création. Toutefois le changement du contexte d'usage en modifie à la fois la signification et l'échelle de propagation. Cette graphie ne doit plus uniquement faire sens pour les acteurs du territoire « physique » mais pour une « communauté d'utilisateurs » plus large selon les normes de l'ICANN (Le Béhec, 2014). Ainsi en 2013, cette graphie BZH devient un *.bzh*, comme un *.com*, une extension ou domaine de premier niveau générique pour une « communauté d'utilisateurs » selon l'expression de l'ICANN dans le dossier de dépôt de candidature. Certaines échelles dépendent du web, de sa dimension mondiale comme les extensions ou plus précisément un gTLD, generic top-level domain.

Aujourd'hui, la volonté de disposer d'un *.paris*, d'un *.berlin* comme un *.aquitaine*, *.corsica*, *.alsace* ou un *.bzh* montre que les acteurs font appel à d'autres instances ou « autorités » productives de définition des entités, à des échelles comme l'ICANN. Ces décisions pouvant être contestées si nous prenons en compte les cas des *.amazon*, *.wine* ou *.book*.

Cet enjeu d'échelle montre que si ce projet d'extension en *.bzh*, ou *.paris* n'avait pas été validé par l'ICANN, le pouvoir de circulation de ce signe aurait été certainement diminué. Les signes transposables, par leur puissance de circulation et d'attachement territorial, font exister un « web territorial » hors des médiateurs institués. Le web rend possible des territoires à géométrie variable. Même si cette analyse ne présente pas une définition de ce qu'est l'imaginaire ou l'identité de la Bretagne sur le web, elle met en évidence que le territoire est constitué sur le web d'un ensemble de signes qui y circulent. Au 30 mars 2015, il existe 4000 noms de domaines réservés en *.bzh*, selon [www.pik.bzh](http://www.pik.bzh), le site web de l'association qui a porté le projet d'extension. Parmi ces 4000 demandes en *.bzh*, 70% sont des entreprises ou associations, 10 % des collectivités et 20% des personnes. La majorité des demandes proviennent de Bretagne, seules 14,5 % des demandes sont de France et 1,5% hors de France. Ces chiffres bruts ne permettent pas de rendre compte de la présence sur l'internet de ce signe *.bzh*. Toutefois, un réseau d'acteurs ad-hoc commence à se mettre en place et montre que ce signe dispose d'une capacité à se propager sur le web.

## Conclusion

Nous avons essayé de montrer que ce qui constitue une échelle territoriale sur le web, n'est ni une projection du territoire « physique » sur le web, ni une prolifération de certaines formes sans lien avec le territoire. Une échelle territoriale est une mise en réseau de liens faibles (Granovetter, 1973) autour de signes transposables, activables selon les situations. Ces signes font, créent des liens. Un « web territorial » est donc tissé à partir de liens créés entre des signes transposables qui font tenir des collectifs à géométrie variable, nous obligeant à associer méthodes numériques et analyses culturelles. L'approche méthodologique présentée ici est donc une première étape pour prendre en compte la multiplicité des acteurs, la prolifération des signes et leur circulation. Mais à ce stade, nous ne pouvons rendre compte de la propagation de ces signes de leur source à l'état de leur présence actuelle sur le web. Il reste donc à inventer des méthodes numériques pour les suivre, pour étudier leur propagation, leur agence sur le web, leur signification d'un support médiatique ou d'une plate-forme web à une autre, analyser les traces et également les marques d'un territoire numérique.

Toutefois nous avons montré à ce stade des analyses et au prix de trois décentrement que les signes transposables par leur propagation peuvent constituer un web territorial. Leur agence, leur signification variable est classifiée selon une échelle de l'attachement territorial composé de cinq degrés (la revendication ; le bricolage ; la convocation au sens de présence ; l'absence et l'objection au sens de rejet). L'acteur politique ne peut donc plus verrouiller le sens de ces signes. L'acteur politique ne peut plus maîtriser, contrôler leur circulation mais les repérer et accompagner leur circulation. Bonaccorsi conclut de même au sujet des professionnels de la communication qui « sont plus que jamais confrontés à la nécessité d'anticiper les circulations des textes qu'ils

produisent (affiche, photographie, extrait vidéo, « petite phrase » etc.), de les maîtriser comme d'accepter d'en perdre le contrôle » (2013, 136). Nous avons donc défini la « fiction circulante » comme cette capacité à manager les éléments qui circulent sur le web par un acteur, cette capacité à accompagner la circulation de signes transposables qui permettront alors de définir une échelle territoriale sur le web (Le Béhec, 2013).

## Bibliographie

ANDERSON B., 2002, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte.

APPADURAI A., 2005, *Après le colonialisme, Les conséquences de la globalisation*, Fayot.

BENKLER Y., 2009, *La richesse des réseaux*, Presses universitaires de Lyon.

BONACCORSI J., 2013, « *Approches sémiologiques du web* », in. BARATS C. (éds), *Manuel d'analyse du web*, Armand Colin.

BOULLIER D., 2009, « *Les industries de l'attention : fidélisation, alerte ou immersion* », Réseaux n° 154.

BRAUDEL F., 1984, *Écrits sur l'histoire*, Champs-Flammarion.

DAVALLON J. & JEANNERET Y., 2004, « *La fausse évidence du lien hypertexte* », Communication et langages n°140.

De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien*, tome 1, Gallimard.

DEBRAY R., 1991, *Cours de médiologie générale*, Gallimard.

DECSOLA P. in LATOUR B. (éds), 2007, *Le dialogue des cultures*, Actes Sud-Musée du Quai Branly.

FOUETILLOU G., 2008, « *Le web et le traité constitutionnel européen : Ecologie d'une localité thématique compétitive* », Réseaux n°147.

GRANOVETTER M., 1973, « *The Strength of Weak Ties* », American Journal of Sociology n° 78.

GOODY J., 2006, *La peur des représentations*, La Découverte.

JEANNERET Y., 2011, « *Complexité de la notion de trace : de la traque au tracé* », in GALINON-MELENEC B. (éds), *L'Homme-trace*, CNRS-éditions.

LATOUR B., 2000, « *Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement* », in MICOUD A. & PERONI M. (éds), *Ce qui nous relie*, L'Aube.

LAURENT G., GUILLAUME M., ZEITOUN J., 1994, « *De nouvelles représentations de l'espace* », in MUSSO P. (éds), *Communiquer Demain*, DATAR/Éditions de l'Aube.

LE BECHEC M., 2010, « *Territoire et communication politique sur le « web régional breton* », Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Européenne de Bretagne-Rennes 2, disponible sur <https://hal.inria.fr/file/index/docid/551746/filename/TheseLeBechec.pdf>.

LE BECHEC M., 2013, « *Territoire et web: analyser la multiplicité des acteurs et la prolifération des signes* », in VACHER B. & LE MOËNNE C. (éds), *Communication et débat public: les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, L'Harmattan.

LE BECHEC M., 2014, « *ICANN et noms de domaine génériques : un territoire en ligne au-delà des frontières classiques d'un territoire « physique » ?* » in SALEH I., BOUHAI N. & HACHOUR H. (éds), *Les frontières du numérique*, L'harmattan.

LE BECHEC M. & BOULLIER D., 2014, « *Communautés imaginées et signes transposables sur un « web territorial* », Études de communication n°42.

LEVY J. & LUSSAULT M. (éds), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin.

LEVY J., 2013, *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*, Fayard.

LIPPMAN W., 2008, *Le public fantôme*, Demopolis.

LIPSET S. M. & ROKKAN S., 2008, *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs: une introduction*, Éditions de l'Université de Bruxelles.

MANOVICH L., 2001, *The Language of New Media*, MIT Press.

MANOVICH L., TIFENTALE A., YAZDANI M. & CHOW J., 2014, « *The exceptional and the everyday: 144 hours in Kiev* », <http://www.the-everyday.net>.

MUSIANI F., 2013, *Nains sans géants. Architecture décentralisée et services internet*, Presses des mines.

MUSSO P. (éds), 2008, *Territoires et cyberspace en 2030*, La documentation Française-DIACT.

NEVEU É., 2005, *La sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte.

NEWMAN M., BARABÁSI A-L., WATTS D.J., 2006, *The structure and dynamics of networks*, Princeton University Press.

ROGERS R., 2013, *Digital Methods*, MIT Press.

ROUQUETTE S., 2009, *L'analyse des sites internet, une radiographie du cyberspace*, De Boeck.

TARDE G., 1893, *Monadologie et sociologie*, Alcan.

THIESSE A.M., 1999, *La création des identités nationales: Europe 18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle*, Seuil.